ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE DES CHEFS
6, 7 ET 8 DECEMBRE 2011, OTTAWA, ON

Résolution n° 51/2011

TITRE :	Conception et fabrication de pièces de monnaie canadienne pour commémorer les traités conclus entre la Couronne et les Premières Nations du Canada
OBJET :	Traités
PROPOSEUR(E) :	Michael Yellowback, Chef, nation crie de Manto Sipi, Man.
COPROPOSEUR(E) :	Perry Bellegarde, Chef, Première Nation de Little Black Bear, Sask.
DÉCISION :	Adoptée à l'unanimité;

ATTENDU QUE :

A. Depuis sa fondation en 1908, la Monnaie royale canadienne a conçu et fabriqué un grand nombre de pièces de monnaie commémoratives et d'ensembles commémoratifs de pièces de monnaie ornés de motifs considérés comme des thèmes représentatifs du Canada par le gouvernement du Canada ou la Monnaie royale canadienne, entre autres les armoiries fédérales et provinciales, la faune et la flore sauvages, la forêt boréale, l'art autochtone et, plus récemment, les Jeux olympiques et paralympiques de 2010 et l'équipe de hockey des Jets de Winnipeg;

B. Malgré leur rôle fondamental dans la fondation du Canada, les traités conclus entre la Couronne et les Premières Nations du Canada n'ont jamais constitué le thème d'une pièce de monnaie commémorative ou d'un ensemble commémoratif de pièces de monnaie produits par la Monnaie royale canadienne;

C. Les Chefs en assemblée du Manitoba Keewatinowi Okimakanak (MKO) ont proposé que la Monnaie royale canadienne travaille en collaboration avec les Premières Nations visées par des traités à la conception et à la production d'un ensemble de pièces de monnaie commémoratives pour célébrer les traités numérotés de 1 à 11 et que ces pièces soient des pièces de monnaie canadiennes de

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 7e jour de décembre 2011 à Ottawa, Ontario

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

circulation de cinq dollars célébrant l'allocation annuelle de cinq dollars versée par la Couronne aux citoyens des Premières Nations visées par des traités;

D. La production de pièces de monnaie canadiennes de circulation consacrées aux traités sensibilisera d'une manière positive tous les Canadiens à l'importance des traités et renforcera la relation visée par des traités entre la Couronne et les Premières Nations et celle entre les Premières Nations et tous les Canadiens.

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. Appellent la Monnaie royale canadienne à collaborer avec les Premières Nations visées par des traités à la conception et à la production d'un ensemble commémoratif de pièces de monnaie canadiennes de circulation consacrées aux traités conclus entre la Couronne et les Premières Nations du Canada, en commençant par un ensemble commémoratif de pièces de monnaie canadiennes de circulation de cinq dollars pour célébrer les traités numérotées de 1 à 11.
2. Enjoignent le Chef national de s'entretenir avec le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, le ministre d'État (Transports), le président de la Monnaie royale canadienne et le directeur de la Monnaie au sujet des prochaines mesures à prendre pour créer un ensemble commémoratif de pièces de monnaie consacrées aux traités, en commençant par un ensemble commémoratif de pièces de monnaie canadiennes de circulation de cinq dollars pour célébrer les traités numérotés de 1 à 11.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 7e jour de décembre 2011 à Ottawa, Ontario

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL